

ANNEXE

1. Vu la nouvelle composition de la Chambre d'appel dans l'affaire Lubanga, le RLV a procédé à la modification de la page de garde de son mémoire d'appel.
2. L'ancienne composition de la Chambre d'appel – le juge Howard Morrison, juge Président, la juge Silvia Fernandez de Gurmendi, la juge Sanji Mmasenono Monageng, la juge Christine Van den Wyngaert, le juge Piotr Hofmański – a donc été remplacé par la nouvelle, à savoir :
 - M. le juge Chile Eboe-Osuji, juge Président
 - M. le juge Howard Morrison
 - M. le juge Piotr Hofmański
 - Mme la juge Luz del Carmen Ibáñez Carranza
 - Mme la juge Solomy Balungi Bossa